

# LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.—  
Trois mois fr. 3.—  
Etranger: (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY  
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES  
la ligne ou son espace:  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct  
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

## L'heure de l'action

Les élections fédérales de cet automne ont fourni la preuve éclatante que le parti radical a toute la confiance du peuple suisse, qui voit en lui un parti de liberté, de justice, de progrès politique, économique et social. Non seulement il a conservé ses positions, il les a sensiblement renforcées; il paraît inexpugnable. Et c'est d'autant plus réjouissant que ses adversaires font des efforts inouis et déploient une superbe énergie pour amener à eux de nouveaux adhérents et grossir leurs troupes à nos dépens. Il faut que les idées radicales soient profondément enracinées dans ce pays pour qu'elles puissent résister à une propagande aussi intense et à de si vigoureux assauts.

Comment, dans ces conditions, n'avoir pas absolument confiance dans l'avenir? Pourtant, cette activité extraordinaire devrait commencer à nous préoccuper sérieusement, et notre vaillant confrère de Fribourg, après le *Luzerner Tagblatt*, donne un garde-à-vous qui mérite d'être entendu. „Sur le terrain fédéral, dit-il, nous ne sommes pas allés au-delà de l'élaboration d'un programme et peut-être faudra-t-il une fois une grosse défaite pour faire comprendre à la direction du parti qu'il y a cependant un pressant besoin d'organisation.“

Regardez ce qui se fait dans les autres partis et mettez en regard ce que nous faisons chez nous. Le parti ultramontain a couvert le pays d'associations politiques, dans lesquelles on travaille sans cesse; et sans désespérer on améliore l'organisation et l'on cherche à renforcer l'effectif. Récemment, sous la direction de M. Feigenwinter, de Bâle, on a fondé la section sociale de l'Association catholique populaire, qui doit organiser au printemps de 1906 des cours sociaux.

A Lucerne, la section de Charité prend des mesures pour donner un gros développement aux œuvres de charité

et d'utilité publique et elle va faire paraître un „Livre d'adresses pour la Suisse catholique“ — une sorte d'Annuaire, qui sera, sans doute, plus intelligemment dressé que celui de célèbre mémoire, tué par une seule chanson. Puis la section va organiser une Union générale des femmes catholiques.

En outre, le Comité central catholique-conservateur, réuni dernièrement à Lucerne, a résolu en principe la création d'un secrétariat permanent, avec siège central à Lucerne; à ce secrétariat seront adjoints le secrétaire pour les missions intérieures et le secrétaire de l'organisation sociale chrétienne. On organise aussi un „Bureau catholique de placement“.

Enfin, il y aura encore un secrétariat siégeant à Berne pour obtenir le contact et l'union entre l'association populaire, la presse et les membres conservateurs-catholiques de l'Assemblée fédérale. Puis toute une série de prescriptions ont été arrêtées en vue de l'Union générale des femmes catholiques.

Ainsi marche le parti ultramontain. Partout des sections, partout la propagande active par la presse, par les femmes, par les œuvres. L'armée n'est pas seulement sur le papier, mais elle est là, organisée et constamment tenue en haleine, prête au combat. Elle a volé au parti radical, qui l'a laissé choir, jusqu'au nom de Volksverein (parti du peuple).

Et si nous tournons maintenant nos regards à gauche, ne voyons-nous pas des secrétariats ouvriers, des comités permanents, une agitation de toutes les heures, de toutes les minutes, que rien ne lasse!

Qu'avons-nous, dans le parti radical, en présence d'une telle organisation? Qu'a-t-on fait pour la presse, pour les minorités? Il vaut mieux ne pas répondre, conclut notre confrère libéral de Lucerne, il suffit de constater. Sans doute, mais il faut aussi regagner le temps perdu. Il n'est point trop tard.

On ne saurait voir plus longtemps à Zurich, à Bâle, à Genève, partout, les ultramontains s'organiser et se compter, s'allier même, à St-Gall, à Fribourg, à Lucerne, avec les socialistes pour écraser les radicaux, et nous désintéresser de cette situation.

Qu'y a-t-il à faire? Créer d'abord un secrétariat permanent du parti? Il y a quinze ans que la proposition dort dans les archives et l'on attend encore le rapport promis à une assemblée générale du parti radical-démocratique suisse à Olten. Ce serait peut-être le moment de la sortir de son poussiéreux dossier et de la soumettre à un examen sérieux; mais cela ne suffirait pas; il y a autre chose à faire. Au comité central à étudier la situation et à voir si le moment de l'action ne serait pas venu.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

M. l'ingénieur J. Zen-Ruffinen, ancien conseiller d'Etat, à Loèche, est désigné comme délégué du gouvernement pour faire partie de la commission chargée de pourvoir à la délimitation de la frontière qui traverse la vallée de la Diveria (Simplon), du mont Camera au Pizzo Pioltone, ainsi qu'au Grand-St-Bernard, entre le Mont Chenalette et le Mont Mort.

— L'aloï instituant une caisse de retraite pour la gendarmerie sera promulguée le 24 courant.

— Sont mis à la retraite les gendarmes Martin, caporal, et Ruppen Maurice, aux conditions fixées par la loi du 30 novembre 1905.

— M. Rob. Wellig est désigné comme rapporteur *ad hoc* du district de Conches, en remplacement de M. Clém. Speckly, rapporteur, qui s'absente momentanément du canton.

— La fourniture de 100 bouteroues en granit est adjugée à Dyonis Pfamater, à Viège.

— Est approuvé le règlement de fabrication de l'usine hydro-électrique et fabrique de carbure de calcium G. Stachelin, à Vernayaz.

— Un peu, je pense.  
— Trois cents francs, alors. Mariée?  
— Non, veuve.  
— En ce cas, deux cents seulement.  
— Vous êtes un observateur, monsieur Guérin.  
— Je n'ai fait qu'observer toute ma vie, répondit l'établissement de dossiers en pliant son portefeuille et en saluant. Demain, monsieur recevra les premières feuilles, dont l'envoi continuera jusqu'à instruction contraire.  
— Combien vous faut-il d'avance?

Le personnage laconique ne répondit que par le geste d'un homme froissé et disparut, sans qu'on entendit la porte se fermer.

Le courrier du lendemain apporta à Mawbray les premières „feuilles“. C'étaient des carrés de papier sans en-tête, portant, pour unique suscription, l'une: *monsieur*, l'autre: *madame*. Au bas, cette note, faisant foi d'une rigoureuse délicatesse: „Pour la première journée, la moitié seulement des honoraires stipulés sera perçue“.

Chaque matin, pendant huit jours, les rapports de l'agence Guérin et C<sup>ie</sup> arrivèrent. Le dossier de *madame* n'offrait rien d'intéressant. La veuve Hémerly menait la vie d'une petite maîtresse qui se dorlotte, reste tard au lit, ne sort que par le beau temps, un jour pour commander un chapeau, le lendemain pour montrer une robe à l'Hippique ou à

## Chronique de la Bibliothèque cantonale

Sion, le 15 décembre 1905.

1<sup>o</sup> Le catalogue complet est en vente à la Bibliothèque même. Les cinq fascicules dont il est composé sont les suivants:

1. Histoire et géographie; 2. Théologie et philosophie; 3. Jurisprudence et science sociale; 4. Belles-lettres; 5. Sciences naturelles, beaux-arts et généralités.

Chacun de ces 5 fascicules se vend séparément 50 ct.

L'expédition ne se fait que contre envoi du montant (timbres-poste).

2<sup>o</sup> Conformément au règlement, voici les noms des personnes qui depuis le 15 septembre au 15 décembre ont fait des dons à la Bibliothèque:

a) M. le professeur P.-M. de Riedmatten et M. le notaire Ch. Walther, à Sion, ont donné dix caisses de livres sur différents sujets;

b) M. P. Pignat, 1<sup>er</sup> secrétaire au dép. de l'Instruction publique, à Sion, l'„Education en Suisse, 1904-1905“, „Au foyer romand“ et plusieurs autres livres et brochures;

c) M. l'abbé R. Walther, prof., à Sion, „Panorama de l'Eggishorn“, dessin d'après nature par A. Walther (conseiller d'Etat); „Histoire du Valais“ par Bocard; „Mémoires historiques“ par le grand Bailli de Valais, de Rivaz; „Studenten und Beitrage zur Schw. Kirchengeschichte“ et plusieurs autres livres et brochures;

d) M. L. Clo (L. E. C. Blondel), poète, à Sion, 40 différentes brochures;

e) M. Kleindienst, imprimeur, à Sion, „M. Hpbgs. Denkwürdiges Jahr, H. Mazzetti“.

Ont encore remis des dons: M. Ch. de Rivaz, à Sion, M. le prof. O. Wolf, à Sion, les demoiselles Bumann, à Sion, M. M. L., à Sion, M<sup>me</sup> M. Zimmermann, à Sion, Mlle Walther M., à Sion, le Landesmuseum, à Zurich, l'Inspection fédérale des forêts et le Bureau hydrom., à Berne; les départements de l'Instruction publique et de l'Intérieur du Valais, à Sion.

3<sup>o</sup> Ont fait visite à la Bibliothèque: Plusieurs membres du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et de la Cour d'appel; plusieurs professeurs et érudits, MM. les séminaristes et juristes, etc.

La direction de la Bibliothèque.

N.B. Les personnes qui ont encore des livres de la Bibliothèque cantonale

quelque sermon de carême. D'ailleurs, pas plus d'amant que sur la main.

— Elle soigne son salut, se disait Mawbray en ricanant.

Peut-être qu'elle soignait tout simplement les marques bleues de ses épaules et n'était pas disposée à témoigner à tout le monde la même confiance qu'à Vieuvicq.

Quant à celui-ci, l'emploi de son temps ne variait pas. Les matinées se passaient chez lui ou en courses. Il allait à son bureau, mais rarement. Chaque jour, il courait les fondeurs en cuivre, les tourneurs, les serruriers aux quatre coins de Paris. Deux fois, on le suivit au bureau des brevets d'invention.

Mais, l'après-midi, c'était une autre histoire. Autant de feuilles, autant de fois la mention suivante, qui semblait stéréotypée:

„Entré à deux heures au n<sup>o</sup> 28 de la rue Delambre. Sorti à six heures“.

En somme, il résultait de l'examen des dossiers: que, contrairement aux suppositions de lord Mawbray et de quelques âmes charitables, madame Hémerly et Vieuvicq semblaient ignorer leur existence respective;

Que ni l'un ni l'autre ne mettaient le pied à l'hôtel Rambure;

Que le jeune homme passait tous ses après-midi rue Delambre.

(A suivre).

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

27

La

## Meilleure part

PAR

LÉON DE TINSEAU

Ouvrage couronné par l'Académie française

Mawbray dicta les noms et les adresses qui furent transcrites en caractères indéchiffrables pour tout autre que celui qui écrivait.

— Pas un intérêt d'écurie, cette fois?  
— Mon Dieu, si, à peu près; mais je ne demande que des faits. Je me charge de tirer les conclusions.

— Alors, un simple compte-rendu des démarches journalières suffira. Faut-il se limiter aux démarches extérieures?

— Qu'entendez-vous par là?  
— Voici. Nous avons deux catégories d'opérations. La première se borne à l'extérieur:

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

telle personne est entrée dans telle maison. La seconde est illimitée: on est allé en cet endroit; on y a rencontré celui-ci ou celle-là; on y a dit ou fait telle ou telle chose. Pour la seconde catégorie, nous ne faisons pas les prix d'avance.

— Diable! pensa Mawbray, l'année dernière j'étais dans la seconde catégorie. Mon dossier doit être curieux. Et vous pouvez tout savoir? demanda-t-il.

— Tout, fit Guérin qui devenait loquace quand l'amour-propre du métier l'entraînait. L'année dernière, une dame dont nous établissons le dossier va chez sa lingère et essaye des... — il baissa la voix — des pantalons. Une heure après, quand elle rentra chez elle, le mari savait déjà que les vêtements intimes dont je parle était en batiste, fort enrubannés. Ce détail, dont mon client n'avait pas été à même de s'apercevoir, vu certaines lacunes de la vie conjugale, était, paraît-il, des plus importants et amena le résultat que nous cherchions.

— N'importe, fit Mawbray qui savait compter à ses heures. La première catégorie suffira. Quels sont vos prix?

— Cent francs par jour pour l'ingénieur. Quant à la femme... Est-elle du monde?

— Oui.  
— Dépassé trente ans?

sont priées de les restituer; la durée du prêt est d'un mois. Chaque retard est soumis à une amende.

**La traction électrique au Simplon.** — Le Conseil fédéral s'est occupé de la question de la traction électrique au tunnel du Simplon.

Le conseil d'administration de la société, Brown, Boweri et Cie s'est maintenant déclaré prêt à accepter les responsabilités prévues au contrat élaboré par la direction des C. F. F.

La Société commencera ses travaux d'installation seulement après l'achèvement complet des travaux de l'entreprise et la remise du tunnel aux C. F. F. Elle se déclare prête à équiper la voie électrique dans un délai d'un mois à partir de la collaudation. Dans ces conditions, on estime que la traction électrique pourra être établie pour le 15 mai, ou le 1er juin, sauf imprévu.

**Industrie électrique.** — La Société des usines électriques de la Lonza, à Gampel (capital-actions de fr. 2,097,500) distribue du 6 % à ses actions privilégiées et du 3 % aux actions ordinaires. Les porteurs de ces dernières n'avaient rien touché pour l'exercice précédent.

**Sierre.** — A l'Hôtel Château-Bellevue. — Un banquet somptueusement servi réunissait samedi soir, à 5 heures, dans la vaste et belle salle à manger de l'Hôtel Château-Bellevue une quarantaine d'invités au nombre desquels des financiers, des directeurs d'hôtel et quelques personnages officiels de la région.

Il s'agissait de fêter l'inauguration de ce renommé établissement, racheté de M. Michel Zufferey, hôtelier, surélevé, restauré et agrandi au moyen de capitaux pour la plus grande partie venus du canton de Vaud.

Les invités ont visité d'abord les nouveaux et vastes locaux dont l'excellente distribution et le confort ont été fort appréciés. Les travaux de restauration, intelligemment exécutés, n'ont rien enlevé au château de son cachet et de sa valeur comme monument historique; le style général a été respecté et partout où cela a pu se faire on a conservé les précieux restes d'un passé glorieux.

Au cours du banquet, M. Marc Morel, banquier à Lausanne, bien connu en Valais, propriétaire du fameux clos de Montibex, et, pour la circonstance, membre du conseil d'administration de la Société de l'Hôtel-Château Bellevue, a souhaité la bienvenue aux convives et porté son toast à l'industrie hôtelière; M. Alex. Seiler, président du Conseil d'administration de la société, a bu à l'union du capital vaudois et de l'initiative valaisanne. M. le préfet de Chastanay s'est fait l'interprète des sentiments de la population de Sierre.

Une joyeuse excursion a terminé dimanche cette petite fête d'inauguration aux environs de Sierre.

**Hivernants anglais.** — Le premier convoi d'Anglais pour le Palace Hôtel à Montana, de M. Albert de Preux, est arrivé samedi. On dit que 50 chambres sont occupées par eux.

**Sion.** — Dimanche, les électeurs bourgeois étaient appelés à nommer un conseiller en remplacement de M. Adrien de Riedmatten décédé. Le comité conservateur avait demandé au parti libéral de lui laisser ce siège qui était occupé par un des leurs. Les libéraux répondirent tout simplement que les conservateurs n'auraient qu'à choisir eux-mêmes le candidat qui leur conviendrait, et que ce candidat ne serait pas combattu. C'est donc M. Jules de Torrenté, caissier d'Etat, qui a été élu.

Quelle différence d'attitude avec celle qu'ont tenue les conservateurs au mois de décembre 1904! Et ne voyons-nous pas partout en Valais ce qui est la minorité qui, seule, sait faire des concessions au parti du gouvernement?

**Monthey.** — Le lotto, organisé dimanche, au café de la Place, au bénéfice de l'«Harmonie», a réussi au delà de toute attente, puisque la somme atteinte a dépassé 1000 fr.

Cet argent, destiné en partie à l'achat d'instruments pour les nouveaux élèves, rendra les plus grands services à notre vaillante et aimée Société.

Ce brillant résultat est dû aux nombreux et toujours dévoués donateurs que nous sommes heureux de remercier.

Il est dû aussi à l'infatigable M. Maurice Cottet, conseiller, qui s'est dévoué sans compter pour mener à bien cette entreprise.

**Les élections de St-Maurice.** — L'article du *Confédéré* de samedi, paru

sous ce titre, a dû jeter dans une certaine stupéfaction la catégorie de gens habitués à prendre pour parole d'Évangile tout ce qui sort de la plume de l'auteur du petit papier d'Évian, autrement dit Ch. Hägler—St-Maurice.

«Le mécréant *Confédéré* avoir raison contre l'orthodoxe *Nouvelliste*, c'est vraiment par trop fort, en vérité; il ne faudrait pas que la chose se répète, car alors adieu la confiance», se seront dit bien des lecteurs de l'opérette feuille. En tout cas, nous sommes fondés à croire que son rédacteur attiré a eu cette impression, car la réponse qu'il nous apporte dans le *Nouvelliste* de ce jour témoigne d'une mauvaise humeur qui frise l'insolence, non à notre égard, mais à celui de l'auteur, responsable, à ses yeux, de sa déconfiture; Ch. St-Maurice, ôtant ses gants, pour une fois, s'en prend, sans façon, à M. Bioley, chef du Département de l'Intérieur, à qui il fait remonter toute la responsabilité de l'échec du recours à Berne.

Nous n'avons pas à apprécier, on le comprendra facilement, si les griefs articulés à l'encontre de M. le chef du département de l'Intérieur par le *Nouvelliste* sont fondés ou non; c'est affaire à débattre entre eux, encore qu'il apparaîtra à beaucoup de gens, au courant de certains dessous, que Ch. St-Maurice n'était rien moins que qualifié pour faire la leçon au magistrat qui préside le département de l'Intérieur et par surcroît le Conseil d'Etat; tout ce que nous voulons retenir de cet incident électoral désormais liquidé, c'est que les recourants Gross et consorts, en dépit des bruyantes affirmations contraires, avaient le bon droit pour eux et qu'ils ont trouvé des juges impartiaux à Berne.

Tout est donc bien qui finit bien.

**Egaré.** — Malgré toutes les mises en garde du Bienheureux Charles St-Maurice et de sa pieuse feuille le *Nouvelliste*, qui recommandait sincèrement à ses ouailles de ne pas égarer leurs lots et de les réserver pour une cause plus noble, c'est à dire pour la Sainte Lyre Montheysanne, la recette a dépassé toutes les prévisions.

Nous n'avons jamais eu connaissance qu'un lot se fût égaré; par contre nous constatons avec regrets et chagrin que notre Charles St-Maurice est complètement égaré.

**Finshauts.** — *Accident mortel.* — Vendredi après midi, un accident mortel s'est produit sur les chantiers du Martigny-Châtelard. Un ouvrier, toscan d'origine, occupé à la maçonnerie du portail d'entrée du tunnel de Balayer, entre Finshauts et Châtelard, sur un mur d'environ 7 mètres de hauteur, a été atteint à la nuque, près de l'oreille gauche, par une pierre détachée au-dessus de lui. Malgré l'avertissement de son compagnon de travail, le malheureux n'avait pu se garer à temps; il perdit connaissance quelques minutes après. Immédiatement dirigé sur l'infirmerie de Saivan, vu les craintes qu'inspirait son état, la victime y est morte quelques heures plus tard.

**Martigny.** — *Football.* — Nous portons à la connaissance des amis du sport que nous venons de nous rendre locataires du droit de patinage sur l'étang de M. P. de Cocatrix, à la gare.

Les personnes désirant se livrer au plaisir du patinage sont priées de se faire inscrire chez M. Alfred Veuthey, caissier, qui donnera les renseignements voulus.

D'ici quelques jours, l'étang sera éclairé le soir. (Communiqué).

## Confédération Suisse

**Le Code civil suisse aux Chambres.** — Ainsi que nous l'avons dit, les deux Conseils ont passé presque toute la semaine écoulée à discuter le Code civil. Le National a abordé les successions et il s'est arrêté à l'art. 537 en se promettant de continuer le débat dans la session de mars. 537 articles c'est beaucoup, mais ce n'est encore que la moitié du tout ou le tiers même, si l'on tient compte de la révision du code des obligations. M. Huber estime cependant qu'à la fin de 1906 ou en tous cas en 1907 les Chambres seront au bout de leurs peines. Il y aura peu de divergences entre les deux Conseils: on ne modifie guère les propositions de la commission et les débats au Conseil national aboutissent presque toujours à l'écrasement de tous les amendements.

**Atlas scolaire suisse.** — Nous avons annoncé que le Conseil fédéral demandait à l'Assemblée fédérale de lui allouer une subvention de 100.000 fr. pour les frais de la publication, en allemand et en français, d'un atlas à l'usage des écoles de la Suisse.

Cet atlas paraîtrait en 2 éditions: l'une de 136 pages destinée aux écoles moyennes et aux établissements d'instruction supérieure, l'autre abrégée (60 à 80 pages) à l'usage des écoles secondaires et des classes supérieures primaires.

Cet ouvrage cartographique contiendra les matières suivantes: 1° Notions sur la lecture des cartes; méthodes en usage pour représenter le relief du sol, cartes, projections, etc; échelle des cartes, plans de villes; 2° la Suisse au triple point de vue politique, physique, géologique; 3° l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Australie; 4° Mappemondes et corps célestes.

Dans le cas où la subvention demandée serait accordée, cette allocation permettrait de livrer aux élèves le grand atlas de 136 pages pour le prix de 4 à 5 fr. et l'abrégé, de 60 à 80 pages, pour 2 à 3 fr. Le subside fédéral constituerait ainsi un don au profit de la jeunesse scolaire qui bénéficierait directement de cette faveur.

**Expropriation pour cause d'utilité publique.** — Le Tribunal fédéral a admis le recours d'une dame Perrin-Charbonnier, à Genève, contre une loi du Grand Conseil genevois autorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble appartenant à la recourante, plus une parcelle adjacente de 20 mètres.

La recourante invoque l'art. 6 de la Constitution genevoise, d'après lequel l'expropriation ne peut avoir lieu que pour «utilité publique». Or, la parcelle de 20 mètres n'est nullement nécessaire pour le rélargissement projeté de la rue Gevray; elle doit servir, par suite de la plus-value donnée à ces terrains, à procurer un bénéfice à la ville.

L'expropriation doit s'arrêter à l'utilité publique, à défaut de quoi elle viole la propriété. C'est dans le seul but de réaliser un bénéfice aux dépens de la propriétaire que la ville de Genève a demandé l'expropriation de cette sous-parcelle de 20 mètres.

Après avoir entendu un rapport de M. le Dr Hans Weber, juge délégué, la deuxième section du Tribunal fédéral a accueilli favorablement le recours.

**L'exportation des forces hydrauliques.** — Cette question est à l'ordre du jour des préoccupations du Conseil fédéral qui entend interdire cette exportation au moyen d'un arrêté.

Tout le monde est d'accord sur la question de principe; mais en vertu de quel droit le Conseil fédéral pourra-t-il être chargé d'une pareille mission? En vertu de l'article 2 de la Constitution, d'après lequel la Confédération a pour but d'accroître la prospérité commune des confédérés! Ainsi le dit le Conseil fédéral. Mais vraiment, ne semble-t-il pas que cet article ainsi interprété est tout un poème? c'est la clef de toutes les énigmes politiques de l'avenir, c'est une petite Constitution à lui tout seul. On aurait donc pu faire la Banque nationale et les subventions scolaires sans réviser la Constitution, et l'unification du droit par dessus le marché. Demain on pourra, de par ce principe, monopoliser les forces hydrauliques et après-demain la vente du tabac et autres produits — tout cela pour accroître la prospérité commune des confédérés! Aussi comprend-on que les députés de la Suisse romande en particulier éprouvent quelques scrupules à contresigner un pareil acte et une majorité s'est prononcée pour l'ajournement, malgré l'avis du Conseil fédéral.

**L'affaire Oncken-Dürrenmatt.** — Le tribunal fédéral a rendu samedi après midi son jugement dans le procès en diffamation entre M. le Dr Oncken, professeur à l'Université de Berne, et M. Dürrenmatt conseiller national.

La Cour d'appel et de cassation avait condamné M. Dürrenmatt à une indemnité de 500 fr. et aux frais du procès, s'élevant à 1700 fr. M. Dürrenmatt a recouru au Tribunal fédéral.

Celui-ci a confirmé en tous points le jugement de la Cour d'appel de Berne.

M. Dürrenmatt a été condamné en sus à verser 80 fr. pour émoluments de justice à la caisse fédérale, à payer 120 francs de frais extra-judiciaires pour l'avocat de M. Oncken et 50 fr. à ce dernier pour sa présence à l'audience.

**Le vol de 100.000 francs.** — On annonce que l'enquête a abouti à établir que c'est à St-Gall, et avant l'expédition, qu'a eu lieu le vol des 100.000 fr. en billets de banque dont les C. F. F. ont été victimes.

Malgré l'offre d'une récompense de 5000 fr., le ou les coupables n'ont pas encore été découverts.

**Fête fédérale de musique.** — La prochaine fête fédérale de musique aura lieu à Fribourg du 28 au 31 juillet 1906.

## Nouvelles des Cantons

**Genève.** — *Le régicide Luccheni.* — On a dit que Luccheni, l'assassin de l'impératrice Elisabeth, a perdu tout à fait la raison et qu'on va l'interner définitivement dans une cellule pour aliénés criminels; cette nouvelle est démentie.

**Tessin.** — *Vol d'un pli postal.* — Un pli contenant 2500 francs avait été envoyé vendredi dernier par le bureau postal de Ponte-Tresa à celui de Lugano, pour être acheminé sur Lucerne. Il a été reçu à Lugano et cet office l'a expédié à Lucerne, mais il n'est pas arrivé à destination.

**Argovie.** — *Incendie criminel.* — Un incendie a éclaté la nuit dernière à Muri. Une maison d'habitation et une grange d'une valeur totale de 18.000 francs sont devenus la proie des flammes. 5 familles comprenant 34 personnes sont sans abri.

Il s'agit très probablement d'un acte criminel.

Une arrestation a déjà été opérée.

**Bâle, port de mer.** — La ville de Bâle a subventionné par fr. 5000 les essais de navigation sur le Rhin supérieur. Pour le moment on construira, non loin de la frontière alsacienne, un quai provisoire pour permettre aux bateaux d'aborder plus facilement. Un crédit de fr. 48.000 est demandé pour transformer immédiatement le quai en débarcadère. On espère que le Conseil fédéral encouragera également l'entreprise par une subvention de fr. 50.000.

## Nouvelles étrangères

### La révolution en Russie

#### Graves désordres à Pétersbourg

De graves désordres se sont produits à Pétersbourg à l'occasion du départ des conscrits.

4 magasins situés sur la perspective Nevsky ont été mis à sac.

La grève des télégraphistes, qui paraissait conjurée, menace de reprendre avec une nouvelle intensité. Les employés qui travaillent encore sont protégés par la troupe.

La famine désole une grande partie de la population.

#### Grève des postes et télégraphes

On a découvert samedi au bureau central des télégraphes à Moscou une machine infernale à horloge qui devait éclater un quart d'heure plus tard. La police a arrêté nuitamment tous les membres du nouveau bureau de l'Union et du congrès des employés des postes et télégraphes. On a découvert un grand laboratoire clandestin de bombes.

Le gouvernement a décidé d'améliorer la situation des employés des postes et télégraphes. Le salaire minimum sera élevé de 300 à 468 roubles. Un demi-million de roubles sera distribué aux employés restés fidèles. Des augmentations tous les 5 ans seront accordées aux employés qui n'auront subi aucun blâme pendant cette période.

#### La grève des postes à Ekaterinoslaw

Les employés des postes ont cessé le travail hier après-midi à Ekaterinoslaw. Les facteurs se sont joints à eux. Ils ont brisé les boîtes aux lettres et attaqué les voitures qui contenaient des sacs de dépêches.

Une mêlée se produisit entre les grévistes et des agents de police; deux de ceux-ci ont été blessés à coups de revolver.

#### L'indiscipline dans l'armée

Un régiment de grenadiers s'est mutiné à Moscou. Il est dirigé maintenant par un comité de 28 soldats, les officiers s'étant «retirés».

On signale de l'agitation dans une

série d'autres régiments. Un appel a été lancé invitant les soldats à s'unir et à administrer eux-mêmes leurs régiments. Le régiment de Rostow, en garnison à Moscou, projette une manifestation dans les rues. Il a mis des mitrailleuses aux fenêtres de sa caserne pour empêcher toute répression.

On mande d'Otchakow que le lieutenant Schmidt, chef de la révolte de Sébastopol, s'est évadé de la forteresse avec l'aide de ses gardiens, qui ont été arrêtés.

**Révolte des provinces baltes**

Une dépêche de Riga parvenue le 16 à Königsberg annonce que les révolutionnaires sont maîtres de la Courlande et de la Livonie; ils ont mis le feu à Riga, à Mitau et menacent Libau. La vie des Allemands court les plus grands dangers. De Krenzbouurg à Kovno, tout est en feu.

Les émeutiers ont gardé le baron Korff et M. de Rosenbach comme otages à Kreutzbourg.

Une autre dépêche dit qu'il est impossible de sortir de Riga ou d'y entrer. La voie ferrée a été démontée et obstruée de wagons. L'administration de la ville est en négociations avec les révolutionnaires, qui exigent 17 otages. Le comité révolutionnaire demande que la République lettone soit reconnue, que la séparation d'avec la Russie s'effectue et que l'état de siège soit levé.

Les combats continuent à Mitau. Le mouvement gagne l'Esthonie.

On mande de la Livonie méridionale que tout le pays est en révolte. On tire sur les fonctionnaires. Les maisons de campagne sont en ruines. Une propriété est actuellement assiégée par 200 révolutionnaires. Le château de Lembouurg a été incendié après avoir été arrosé de pétrole. 34 des 120 dragons envoyés ont disparu. Les autres racontent que sur un parcours de 120 kilomètres ils ont vu des incendies partout.

**Les émeutes de Riga**

L'*Intransigeant* de Paris publie la dépêche suivante de son correspondant de Londres :

„Les nouvelles effrayantes qui parvenaient de Riga tous ces jours, l'impuissance des troupes à réprimer l'émeute, malgré la proclamation de l'état de siège, l'annonce de l'envoi d'une escadre dans les eaux de Riga, permettaient de redouter de terribles conflits.

Hier après midi, un télégramme de Russie annonçait que l'escadre de la Baltique bombardait Riga qui était aux mains des insurgés; mais l'escadre envoyée pour appuyer les troupes de terre n'est pas maîtresse de la situation.

Les troupes organisées pour la répression se joignent aux insurgés. Si devant

cet exemple la mutinerie gagnait l'escadre elle-même, comme naguère à Sébastopol, il faudrait enregistrer un terrible désastre dans les annales courtes, mais déjà si chargées de la révolution russe à Riga. Et Riga n'est pas si loin de St-Petersbourg“.

**France.** — *La séparation de l'Eglise d'avec l'Etat.* — On annonce que le ministère va promulguer immédiatement la loi à l'*Officiel*, de façon à ce que le Conseil d'Etat puisse se mettre de suite au travail pour élaborer les règlements d'exécution qui fixeront les détails. Et il a trois mois pour cela.

De la sorte, il est désormais hors de doute que le Concordat conclu par le Premier consul a vécu et que le nouveau régime sera inauguré en 1906.

L'expérience que tente la République française est déjà faite en Belgique et aux Etats-Unis, mais dans des conditions très différentes.

Elle reste pour le monde entier d'un puissant intérêt.

Voici en deux phrases quelle est la doctrine libérale de la Séparation :

„L'Etat peut-il avoir une opinion religieuse, puisqu'il doit assurer à tous ses ressortissants la pleine liberté de la leur? S'il n'en a aucune, pourquoi donc fait-il de certains cultes des services publics dirigés et soldés par lui? Ou il trouve ces cultes l'expression de la vérité, et il n'est pas neutre en matière religieuse; ou il est indifférent et son intervention est un non sens. De plus, est-il rien d'absurde de sa part comme de subventionner des clergés qui se combattent et des doctrines religieuses qui s'excluent?“

La séparation votée a donc pour but de débarrasser l'Eglise de l'intervention, de la tutelle parfois humiliante de gouvernements qui peuvent être hostiles à sa cause, méconnaître son principe, ravalier sa mission en faisant d'elle un instrument de règne; — et de libérer l'Etat de toutes les connivences ecclésiastiques et aussi de toutes les tentations que les choses du ciel mettent sur son terrestre sentier...

**Italie.** — *Démission du ministère.* — La Chambre ayant désapprouvé le *modus vivendi* avec l'Espagne, qui concédait aux vins espagnols un droit provisoire de 12 fr. par hectolitre, le cabinet Fortis a donné sa démission.

Les journaux annoncent qu'en raison de l'agitation dans les Pouilles, le gouvernement a renforcé les garnisons de Lecce, Brindisi, Bari, Trani et Tarente avec des troupes prises dans les garnisons de la haute Italie; des trains militaires avec des bersaglieri et de l'infanterie de ligne sont partis de San-Remo, Brescia, Bezenzano, Florence et Livourne.

**Etats-Unis.** — *Réaction contre le football.* — De tous les coins des Etats-Unis, des voix s'élèvent en ce moment contre ce sport qu'on taxe maintenant de barbare. C'est qu'il se pratique là-bas avec quelque brutalité et fait des victimes en nombre relativement important; la saison est à peine commencée et déjà l'on compte 13 jeunes gens tués dans le football et 37 grièvement blessés, dont 3 mourants.

Sous l'impression de cette statistique, les élèves du Collège central de Nebraska ont décidé à l'unanimité de s'interdire ce genre de sport. Toutes les écoles de la Californie ont voté une résolution analogue. Elles adresseront, de plus, une pétition au corps législatif de l'Etat, demandant une loi interdisant le football.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Histoire de l'Education et de l'Instruction**, par F. Gaex, directeur des Ecoles normales. — Payot et Cie, éditeurs, Lausanne, 6 fr.

Nous avons sommairement annoncé l'apparition de ce remarquable ouvrage; en voici la substance, qui fera mieux apprécier la haute portée de cette encyclopédie pédagogique.

Le premier chapitre est un résumé de l'Instruction chez les peuples d'Orient, spécialement les Hindoux et les Hébreux. Puis, dans les pages suivantes nous voyons se développer dans l'antiquité, à Athènes et Sparte, à Rome et enfin dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

A partir de la Réforme, les documents abondent et tous les principaux pédagogues qui se sont succédés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle s'y trouvent mentionnés avec l'exposé de leurs doctrines et de leurs méthodes. La lecture des chapitres donnant un tableau de l'école populaire à la fin de chaque siècle est des plus intéressantes.

Avec Pestalozzi et le père Girard en Suisse, Herbart et Fröbel en Allemagne, commence la période moderne, et son évolution, étudiée avec un soin et une exactitude remarquables, se poursuit jusqu'aux écoles nouvelles.

Enfin, dans un appendice d'une centaine de pages, l'auteur s'occupe plus spécialement de la Suisse, en s'étendant surtout sur la Suisse romande, et termine par un tableau clair et instructif de l'école suisse contemporaine.

Ce beau volume est illustré de 110 portraits des principaux pédagogues et éducateurs, qui augmentent encore l'intérêt de sa lecture.

A tous, parents et amis de la jeunesse, instituteurs et institutrices, nous recommandons de lire ce livre; il est intéressant et il est instructif, deux qualités que l'on ne rencontre pas toujours ensemble.

**L'Almanach du Valais pour 1906** est une des publications la mieux réussies en son genre. Avec sa couverture flamboyante d'armoiries et de nombreuses illustrations il renferme des pages de prose et de poésie de divers écrivains valaisans déjà connus. Un des morceaux les plus intéressants est, sans conteste, celui qui est intitulé „Au temps de la peste“, fruit des longues recherches de M. Oscar Perrollaz dans les archives de la bourgeoisie de Sion. Une composition du peintre E. van Muyden illustre cet excellent tableau historique du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Pensez aux petits oiseaux**

**Bon appétit**

L'estomac distribue la joie ou la douleur. Un bon estomac vaut une fortune. Un pauvre homme avec un morceau de pain, du fromage, de l'eau, un bon appétit et de bonnes digestions est un prince à côté de la malheureuse victime d'un estomac délabré. Les purgatifs ne font rien pour celui qui a un mauvais estomac, ils lui sont plutôt nuisibles. Le meilleur traitement pour les mauvais estomacs est celui des

**Pilules Pink**

le meilleur tonique de l'estomac. Les pilules Pink développent l'appétit, favorisent les digestions, vous donnent un nouvel estomac et en même temps réparent l'insure de vos forces.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, 3.50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes.

**Bonnes digestions**

**FARINE NESTLÉ LACTÉE**  
Pour Enfants, Convalescents & Vieillards

**Une dame**

américaine guérie ainsi que son fils, après avoir fait connaître le remède em-

ployé pour combattre sa terrible maladie, indique gratuitement à ceux qui souffrent de neurasthénie, malades nerveuses, vertige, palpitations de cœur, fatigue cérébrale, maladies d'estomac, gastrite, dyspepsie, gastralgie, digestions paresseuses, dilatations, aigreurs, entérite, un moyen simple, de résultat surprenant.

Ecrire à Mme C. de S., à Aix-en-Provence.

On peut vivement conseiller aux personnes qui ont employé des préparations ferrugineuses contre les pâles couleurs sans obtenir le résultat désiré, une cure du véritable

**Cognac ferrugineux Golliez**

En flacons de fr. 2.50 et 5.— dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

**Avis aux abonnés**

Nous rappelons aux personnes désireuses de s'abonner au „Confédéré“ que le prix d'abonnement annuel du journal est de 5 fr. sans „Bulletin officiel“ et de 6,50 fr. avec „Bulletin officiel.“

Imprimerie Ad. Imhoff, Martigny-Ville

**Chaussures**

d'hiver aux plus bas prix

chez **Victor DUPUIS**

à Martigny-Ville, Place centrale

**Caoutchoucs, Babouches**

**FABRIQUE de Socques** fines et ordinaires

Distribution de

**CALENDRIERS**

à chaque client à partir de ce jour

**Cirage 1<sup>re</sup> qualité**

**Graisse jaune et noire**

A vendre pour cause d'agrandissement :

**Moteur à Gaz pauvre**

en bon état, force 15-18 chevaux. Prix 4000 fr.

**Turbine de 8 chevaux**

presque neuve, sans régulateur, pour 200 fr.

J. DELACROIXRICHE & Cie, GENEVE

**CHOCOLAT KOHLER**

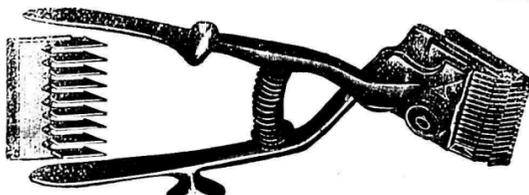
**Au Petit Genevois**  
Martigny-Ville

**Fin de saison**

Grande vente de toutes les marchandises qui seront vendues à vil prix.

- 1 lot complet (laine) pour hommes depuis Fr. 14.—
- 1 „ pantalons „ „ „ 3.90
- 1 „ chemises couleurs „ „ „ 1.50
- 1 „ „ blanches „ „ „ 2.40
- 1 „ tricots pour „ „ „ 2.60

Enorme rabais sur tous les articles en magasin.



**Nouvelle Tondeuse de Famille**

garantie acier toute première qualité, polie et nickelée, avec deux peignes pouvant couper 3, 7, 10 mm. de long, et ressort de rechange, à fr. 6.— seulement. — S'adresser à **Louis CHOFFAT**, Villeret (Jura-Bernois).

Nombreuses attestations

**CACAO SUCHARD**  
MARQUE FAVORITE

Société romande d'Electricité,  
Société électrique Vevey-Montreux,  
Société des Forces motrices de la Grande-Eau

Les personnes qui ont des comptes à fournir à l'une ou l'autre de ces trois sociétés, sont priées de les faire parvenir à la direction Les Jumelles, Territet, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1906.

Passé cette date les factures concernant 1905 ne seront plus admises

**Les Machines à Coudre**

**SINGER**

ont la plus grande vente

Elles sont représentées partout par des gens expérimentés

**Leur Garantie s'étend à tous pays**

quel que soit l'endroit où elles ont été achetées

Grand Prix : Paris 1900

St-Louis 1904 : Sept Grands Prix

Les plus hautes récompenses accordées aux machines à coudre

S'adresser exclusivement :

**Compagnie Singer, Martigny**  
Maison de la Poste

## Avis aux patineurs

Patins, rival et Merkur, nickelés, à lame de sabre  
 Merkur, ordinaires et à lame de sabre  
 club, polis  
 ordinaires à 1 fr. 20.  
 Jolis choix d'articles fantaisie pour étrennes  
 chez Joseph VEUTHEY, MARTIGNY

NOËL

NOUVEL-AN

## Boulangerie - Pâtisserie Tairraz-Rouiller

MARTIGNY-VILLE

Gâteaux levés — Pains aux raisins — Couronnes  
 sucrées gongloffs — Couronnes bischoffs — Tresses —  
 Croissants parisiens — Navettes — Zwiebacks, etc. etc.  
 Tourtes — Tartes — Flans et Gâteaux fins très variés  
 Choix extra de petits fours aux amandes, noisettes et chocolat.

Excellentes pièces de 10 centimes  
 en tous genres

Pâtés froids — Vol-au-vent garnis

Plum-Cake

Pour le jour de Noël: choix variés d'entre-  
 mets de cuisine tels que:

Bavarois — Riz Impératrice — Jambonneaux  
 viennois — Plombières — Charlottes — Cambaçars  
 — Vacherins — Timbales fontaiges — Meringues  
 Chantilly, etc.

Oranges — Mandarines

## On demande

une forte fille pour la cui-  
 sine et aider deux jours par se-  
 maine à laver chez Mme Barlet,  
 Villeneuve. 1

## M. E. LAGIER

chirurgien-dentiste  
**absent**

du 23 décembre au 7 janv. 1906

Importation et expédition  
 WINIGER

Oertly	BOSWIL	Kg.	Fr.
10 sucre pilé			4.—
" pains de sucre			4.50
" sucre scié en boîtes			5.—
" sucre candis			6.80
" châtaignes vertes chois.			2.50
" oignons grands à cons.			2.80
" prunes turques			3.80
" grosses figues de table			4.40
" dattes de TUNIS			5.50
" raisins secs fonc.			4.80
" macaronis, pâtes aliment.			4.90
" fromage maigre, en meules			6.50
" jambons crus, 1er choix			16.—
" Saindoux, pur lard			14.—
" « Cocose » (blanche)			13.—

Présents de Noël et Nouvel-An  
 Cigares, cigarettes et tabacs;  
 Pendules et régulateurs;  
 Montres pr Dames et Messieurs.  
 Demandez prix-courants.

## Cadeaux de Noël

J'expédie jusqu'à épuisement  
 du stock toutes les marchandises  
 suivantes, contre remboursement  
 de 5 fr. seulement: 1 magnifique  
 et grande couverture de com-  
 mode, 6 belles cuillères à pota-  
 ges et 6 fourchettes Britannia,  
 ainsi que 6 solides couteaux de  
 table. Comme cadeau de Noël je  
 joints gratis à chaque envoi 1 jo-  
 lie poupée dormante, bien habil-  
 lée, et 6 superbes cartes de Nou-  
 vel-An assorties. Mme F. Hirsch,  
 Niederdorfstrasse 36, Zurich I.

Monhey.  
 S'adresser à Charles MARTIN  
 40 ct. le litre franco toute gare.  
 (rouges et blancs) à 35, 38 et  
 Très bons vins de table naturels  
 nouveaux d'octobre (31 décembre)  
 Profitez d'acheter avant les

## Vins

## Aux éleveurs

Si nous pouvions vous parler  
 vous serez vite persuadés que le  
 meilleur moyen pour élever de  
**beaux veaux** et de **beaux**  
**porcs** est d'ajouter réguliè-  
 rement à leur nourriture un peu de  
**Lactophosphatine Simond**

En sacs de 5 kg. fr. 4.; 10 kg.  
 fr. 7. Envoi partout contre rem-  
 boursement.  
 Pharmacie A. Simond, Rolle.

La fanfare municipale de Martigny-Ville,  
 „La Cécilia“ donnera dimanche le 24  
 décembre, veille de Noël, à 1 ½ heure après  
 midi

## Un Concert

(programme nouveau)

## avec grand Loto

Les détails au numéro de samedi

## Aux magasins de meubles

## J. BESSARD, MARTIGNY

## Magnifique choix de meubles fantaisie pour cadeaux et étrennes

N'étant pas possible d'énumérer tous les genres, je prie le public  
 de venir visiter l'exposition pour se rendre compte de l'assortiment  
 et des prix.

Maroquinerie, couvertures piquées, couvertures de voyage,  
 couvre-pieds piqués, peaux de mouton, peaux de chèvre, des-  
 centes de lit, tapis, milieux, linoleum, glaces, tableaux et pous-  
 settes. Meubles en marquetterie et verni martin depuis le  
 courant aux plus riches. Salons, salles à manger, chambres à  
 coucher de style et ordinaires.

# Grand Magasin d'assortiments

# GROSCH & GREIFF

Rue de Lausanne, 8

**VEVEY**

Rue de Lausanne, 8

## Ouverture de notre exposition Jouets d'enfants

Nous prions notre honorable clientèle de Vevey et des  
 environs de se rendre compte du riche choix que nous offrons  
 cette année dans tous les articles de Jouets. Genre les plus  
 simples aux plus riches.

Poupées habillées et non habillées.  
 Poupées en bois, celluloïd, caoutchouc.  
 Poupées tricotées, Poupées mulattes.  
 Têtes de poupées, biscuit, bois, celluloïd.  
 Corps de poupées.  
 Poussettes de poupées depuis 1.75 à 30 fr.  
 Chevaux de bois et avec poils naturels  
 sur roues et balances.  
 Chars et attelages.  
 Animaux de toutes sortes.

Boîtes d'outils et de construction.  
 Meubles seuls et en cartons.  
 Forteresses, Cuisines, Chambres de Poupées.  
 Ecuries, Fusils, Sabres.  
 Chemins de fer sur rails et à vapeur.  
 Soldats, Jouets mécaniques.  
 Jeux de société, assortiment sans pareil.  
 Articles pour l'arbre de Noël.  
 Bougies, Porte-bougies.

et un grand nombre d'autres articles trop long à énumérer.

**Les magasins seront ouverts pour la  
 vente les dimanches 17, 24 et 31 décembre  
 de 11 h. à 7 h. du soir.**

**GROSCH & GREIFF**